

L'an **deux mil vingt et un**, le **vingt deux septembre** à vingt heures et trente minutes, Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en mairie, 26 rue du Lavoir, en séance publique sous la présidence de Monsieur Paulo Baptista, Maire.

Etaient présents : MM. COUBARD COUTARD DULUARD GRUAU LEMBOUCHER MARTIN REYNAERT Mmes BRIFFAULT GOUALARD GUERRIER GUITTET-ALANIC LOUVEAU

Etaient absents excusés : M. PEYÉ, Mme AGIN (pouvoir à M. BAPTISTA)

Secrétaire de séance : Mme LOUVEAU

Date de convocation : 09 septembre 2021

Date d'affichage : 09 septembre 2021

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 13

Votants : 14

Le conseil municipal examine les questions inscrites à l'ordre du jour.

L'ordre du jour est le suivant :

1. CONVENTION DE RELANCE DES TERRITOIRES DU DEPARTEMENT
2. DIVERS

I. CONVENTION DE RELANCE DES TERRITOIRES DU DEPARTEMENT

Délibération n° 2021-09-30

Dans le cadre du PLAN DE RELANCE DES TERRITOIRES DU DEPARTEMENT les projets susceptibles d'être éligibles sont :

Thématique	Projet	Localisation	Coût HT en €	Coût TTC en €
Améliorer l'attractivité du territoire/ des usagers territoire/ Besoin d'infrastructures	Terrain de BMX	Les Touches	3 442.00	4 130.40
Améliorer l'attractivité du territoire/ des usagers territoire/ Besoin d'infrastructures	Terrains de pétanque	R Lavoir+ Echelles	4 123.90	4 948.68
Améliorer l'attractivité du territoire/ des usagers territoire/ Besoin d'infrastructures	Parcours santé	Bois Parc "Les Touches"	11 600.00	13 920.00
Améliorer l'attractivité du territoire/ des usagers territoire/ aménagement espace public	Pont sur Ruisseau	Chemin Lavoir/ Parc Touches	4 136.35	4 963.62
Améliorer l'attractivité du territoire/ des usagers territoire/ aménagement espace public	Lavoir, croix de chaînage-sécurisation	Rue du Lavoir	1 525.00	1 830.00

Le Conseil Municipal :

- autorise M. le Maire à déposer une demande au titre du plan de relance départemental,

Après délibération et ce à l'unanimité,

le Conseil Municipal adopte les opérations précitées, décide de solliciter le concours du département de la Sarthe et arrête les modalités de financement suivantes :

Origine des financements	Taux %	Montant HT
Département	80	19 861.00 €
Part restant à la charge du maître d'ouvrage	20	4 966. 25 €
TOTAL HT	100	24 827.25 €

- atteste de la compétence de la collectivité à réaliser les travaux.

Le Maire est autorisé à signer toutes les pièces nécessaires.

II. DIVERS

1. Remerciements condoléances

Suite aux 3 récents décès de brennois, M. Le Maire relate au conseil municipal les remerciements de la famille Massart et de la famille Chesnel

2. Cérémonie du 11 novembre

Monsieur le Maire indique aux conseillers que la cérémonie du 11 novembre se déroulera le 12 novembre à 18h00 au monument aux morts en présence de la classe de CE2 de Brains sur Gée. Il appelle les volontaires à se manifester pour les rôles de porte drapeau et responsable de la musique.

3. Terre pour projet BMX

Monsieur Coutard indique que la société Eurovia, travaillant actuellement sur la commune, pourrait avoir un volume de terre à évacuer estimé à 200 m3. Ce volume de terre pourrait correspondre aux besoins du projet communal BMX.

4. Bâtiments, dégradations

Des dégradations ont été constatées sur le bâtiment WC des Touches. L'auteur, retrouvé, paiera les frais de remise en état.

5. Site internet

M. Leboucher indique que le site web orange n'a jamais été activé ce qui complique le dossier. Il relance la société afin de pouvoir conserver le nom de domaine.

6. Incivilités école

Mme Guittet-Alanic relate les incivilités dont elle a été victime sur le parking de l'école et la récurrence de la situation. Elle suggère la mise en place d'un panneau d'interdiction de stationner devant l'entrée de l'école (parking).

7. Repas des aînés

Mme Louveau confirme la gratuité du repas pour les conseillers municipaux et les membres du CCAS. La date buttoir de réponse à l'invitation est fixée au 04 octobre 2021.

8. Entretien commune

Les déchets verts liés aux tontes dans le champ à proximité des Touches, actuellement étalés dans le bois des Touches, déséquilibrent la nature du sol en l'acidifiant. Ceci a pour conséquence une mort prématurée des arbres à proximité, Monsieur Le Maire étudiera la question d'un changement de localisation de ces déchets avec l'agent technique communal.

9. Animation culturelle

L'association Brains animation est confrontée à des difficultés concernant le rapatriement de grilles pour l'exposition photo. Monsieur le Maire indique que la commune étant associée à cette manifestation, il interviendra auprès de ses homologues afin de solutionner la question.

10. Projet terrain multi-sports

Monsieur le Maire précise qu'il était en attente d'une réponse concernant l'attribution de la subvention de l'Agence Nationale du Sport (ANS) au plus tard le 20 septembre. Les services de l'ANS ont confirmé que la date avait été repoussée.

Les autres conseillers n'ayant pas souhaité prendre la parole, Monsieur le Maire déclare la séance close à 21h15.

REPertoire

n° (1) : numéro de délibération

n° (2) : numéro de nomenclature

date	n° (1)	n° (2)	thème nomenclature	objet	page
22.09.21	2021-09-30	7.5.1	Subventions accordées aux collectivités	CONVENTION DE RELANCE DES TERRITOIRES DU DEPARTEMENT	2021-40 et 41

Actes certifiés exécutoires :

- réception par le Préfet : 27 septembre 2021
- publication : 27 septembre 2021

Réunion du 22 septembre 2021

SIGNATURES

	<u>BAPTISTA Paulo</u>	<u>BRIFFAULT Agnès</u>
<u>COUBARD Anthony</u>	<u>COUTARD Franck</u>	<u>DULUARD Alexandre</u>
<u>GOUALARD Aurélie</u>	<u>GRUAU Francis</u>	<u>GUERRIER Mathilde</u>
<u>GUITTET-ALANIC Emilie</u>	<u>LEBOUCHER Grégory</u>	<u>MARTIN Romuald</u>
<u>LOUVEAU Béatrice</u>		<u>REYNAERT Johan</u>